



Offre d'électricité verte

Aucun engagement d'achat d'électricité à des installations renouvelables



Offre d'électricité verte labélisée « Choix engagé »



Achat à des installations renouvelables



Offre d'électricité verte labélisée « Choix très engagé »



Achat à des installations renouvelables dont au moins 25 % répondent à des exigences supplémentaires



GARANTIES D'ORIGINE

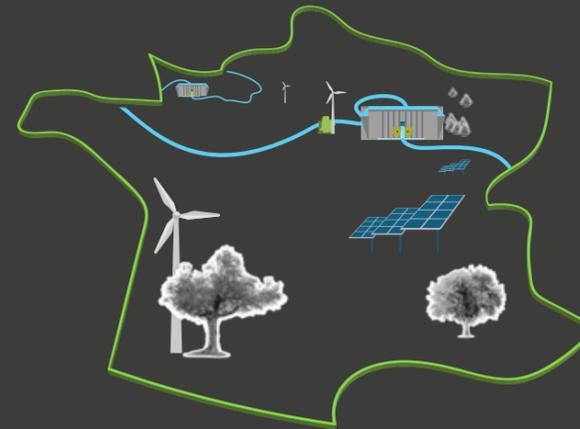
Certificat permettant à un producteur de prouver qu'il a injecté sur le réseau électrique un MWh d'électricité renouvelable.

(Les fournisseurs ont l'obligation d'acheter des garanties d'origine en quantité égale à la consommation de leurs clients pour commercialiser une offre avec l'appellation 100 % verte.)

Part de l'électricité achetée à des installations renouvelables



QUELS ENGAGEMENTS POUR ÊTRE LABÉLISÉ VertVolt ?



Installations EnR **SOUS GOUVERNANCE PARTAGÉE**

Citoyens ou collectivités locales investissent dans ces installations et prennent part aux décisions

Installations renouvelables construites **SANS SOUTIEN PUBLIC**

Installations mises en service récemment sans aide de l'Etat